

## **Assemblée Générale Mixte du 22 décembre 2022**

L'Assemblée Générale Mixte de ROUGIER S.A., présidée par Monsieur Francis Rougier, Président Directeur Général, s'est tenue le jeudi 22 décembre 2022.

### **Approbation des comptes des exercices 2020 et 2021**

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et consolidés des exercices 2020 et 2021.

### **Renouvellements et nominations au Conseil d'administration**

L'Assemblée Générale a également renouvelé les mandats de Messieurs Francis ROUGIER et Jacques ROUGIER, et nommé Messieurs Victor AUGUIN-ROUGIER, Romain ROUGIER, Edgard REVOL et Bastien BALLOUHEY en qualité d'administrateurs. Leur parfaite connaissance des enjeux de l'entreprise et de ses marchés permettra d'enrichir les compétences du Conseil d'administration et de renforcer la stratégie de développement de la Société.

### **Autres résolutions**

Les actionnaires de la société ont adopté les autres résolutions, qui comprenaient notamment les modifications concernant les articles XVII, XVIII et XIX des statuts :

- L'élévation de la limite d'âge prévue pour l'exercice des fonctions de Directeur général
- la suppression de la référence aux Commissaires aux comptes suppléants,
- la suppression de la condition de nationalité pour l'exercice du droit de vote double attaché aux actions nominatives
- la modification de la répartition du droit entre usufruitier et nu-propiétaire en cas de démembrement de propriété des actions.

### **A propos de ROUGIER**

*Fondé en 1923, le Groupe ROUGIER est un leader du bois africain responsable. Il opère dans l'exploitation de forêts naturelles 100% responsables et certifiées en Afrique Centrale, dans la transformation industrielle et dans le commerce international.*

*Isin : FR0000037640 – ALRGR*

*[www.rougier.fr](http://www.rougier.fr)*

### **Contact**

Cyril Combe

[rougier@calyptus.net](mailto:rougier@calyptus.net)

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68